

Montpellier, le 08/07/2025

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE : ENTRE BILAN ET PERSPECTIVES

Ce mardi 8 juillet 2025, Christophe CARNIEL, Co-président du CODEV de Montpellier Méditerranée Métropole, Président Directeur Général et Co-fondateur de la société VOGO et Delphine MAUREL, Co-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Directrice de la Bulle Bleue / ESAT artistique et culturel ont présenté le bilan des actions entreprises par le CODEV depuis sa mise en place en 2021 et les travaux à venir.

1 - LE CODEV, UN LABORATOIRE D'IDÉES AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Le Conseil de développement (CODEV) de Montpellier Méditerranée Métropole est l'unique assemblée citoyenne à l'échelle de la métropole, règlementaire et consultative. Il comprend 110 membres bénévoles : habitants de Montpellier et des 30 communes de la Métropole, acteurs socio-économiques et institutionnels.

Mis en place par renouvellement en 2021, il est co-présidé par Delphine MAUREL, Directrice d'ESAT et Christophe CARNIEL, PDG de la société Vogo et accompagné par deux élues référentes : Florence BRAU, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée à la Santé, à la Recherche et à l'Enseignement supérieur, Maire de Prades-le-Lez et Séverine SAINT-MARTIN, Adjointe au Maire de Montpellier, déléguée au Renouveau démocratique et à l'innovation sociale, Conseillère de Montpellier Méditerranée Métropole.

A - Le rôle du CODEV

Véritable laboratoire d'idées, le Conseil de Développement de Montpellier Méditerranée Métropole (CODEV) - instance de démocratie participative prévue par la Loi Voynet de 1999 - est une assemblée d'acteurs et de citoyens qui, par leurs avis et propositions dites "expertises d'usage" sur les différentes évolutions sociales, permet d'éclairer les politiques publiques de la Métropole de Montpellier.

Avec pour mission de travailler sur les orientations et le devenir de la Métropole pour les trente à cinquante prochaines années, le CODEV constitue une force de propositions auprès des élus pour que le bassin de vie de la Métropole de Montpellier soit un territoire dynamique, protégé, solidaire et fort d'un développement qui respecte les terres et les hommes.

B - Un travail de prospective mené sur 7 grands axes

Pendant toute la durée du mandat, les actions du CODEV se sont structurées autour de 7 grands axes, nourries par des réflexions collectives, des ateliers participatifs, des diagnostics de terrain, des événements publics et des coopérations avec les acteurs locaux.

Les **7** grands axes de travail et de réflexion du CODEV

- La solidarité,
- Le développement économique,
- La démocratie,
- La santé,
- La résilience du territoire
- La culture,
- L'engagement citoyen.

> 1er axe de travail : La solidarité

Ici, plusieurs angles de la solidarité ont été étudiés : la solidarité au coeur de la nuit, la solidarité au travail, la solidarité dans les tiers-lieux avec, pour chacun, des réponses et des propositions concrètes.

→ La solidarité au coeur de la nuit

Le CODEV s'est penché sur les situations de précarité nocturnes, notamment celle des sans-abris, des travailleurs de nuit ou des jeunes en errance. **Ainsi, un diagnostic spécifique a été mené sur les besoins de ces publics souvent invisibles. Suite à ce diagnostic, une cartographie des lieux vacants a été réalisée en vue de créer des espaces d'accueil temporaires. Enfin, une maraude intercommunale a été proposée fonctionnant la nuit, pour mieux coordonner les interventions sur le territoire.**



→ La solidarité au travail

Pour les zones d'activités économiques souvent déconnectées de la vie locale, le CODEV a proposé des leviers pour recréer du lien social. **Parmi eux :**

- la mise en place d'un réseau d'entraide inter-entreprises,
- la création de syndicats ou d'associations spécifiques aux zones d'activités,
- des services mutualisés comme des crèches métropolitaines ou des espaces de repos partagés.

→ La solidarité dans les tiers-lieux

Le développement de tiers-lieux citoyens constitue un levier fort pour rapprocher les habitants des services essentiels et des dynamiques locales. **Le CODEV a ainsi encouragé la transformation des bâtiments vacants en espaces hybrides de proximité. Ces lieux accueilleraient des services tels qu'une laverie, une bibliothèque, un point d'eau, tout en favorisant les initiatives locales.**



> 2e axe de travail : Le développement économique

Dans le domaine du développement économique, le CODEV a réfléchi sur plusieurs points : l'économie circulaire, l'innovation éco-éclo-sociale, l'économie sociale et solidaire, la participation du CODEV à l'Agence de développement et des transitions, avec des propositions et des réponses concrètes.

→ L'économie circulaire

Convaincu que la transition écologique passe par l'action locale, le CODEV a mené plusieurs démarches pour favoriser une économie circulaire métropolitaine. **Ainsi, un recensement des acteurs de l'économie circulaire a été réalisé. Le CODEV a également proposé une mise en réseau de ces initiatives et la création de labels de reconnaissance locale. Enfin, l'institution soutient également le développement de monnaies locales et d'emplois liés au réemploi.**



→ L'innovation éco-éclo-sociale (IEES)

Une innovation est pertinente si elle est à la fois écologique, économique et sociale. **Le CODEV a formalisé cette approche à travers un label IEES (Innovation Écologique Économique Sociale). Une méthode d'estimation citoyenne des projets innovants qui a été coconstruite.**

→ L'économie sociale et solidaire

Le CODEV propose de créer un événement de mise en lumière du secteur l'ESS. Pour cela, des actions d'identifications / de reconnaissance ont été faites. Parmi lesquelles :

- **poser les enjeux et perspectives du "produire là où on l'on vit",**
- **affirmer la vitalité de l'ESS à travers des témoignages sur des secteurs d'activité différents,**
- **identifier les moyens à mettre en oeuvre pour développer l'ESS sur le territoire**



→ La participation du CODEV à l'Agence de développement économique et des transitions

En effet, **le CODEV anime, avec des membres du Centre des Jeunes Dirigeants, la Commission Prospective de l'Agence. Un projet de déploiement du jeu "2 tonnes" (jeu de sensibilisation à la transition écologique) est en cours auprès des entreprises du territoire.**



> 3e axe de travail : La démocratie

Dans ce domaine, le CODEV s'est attaché à explorer les nouvelles formes de démocratie locale, de gouvernance partagée. Plusieurs études de faisabilité autour de la gestion collective des biens communs (eau, espaces verts, ...) ont ainsi été soutenues.



> 4e axe de travail : La santé

Dans ce domaine, le CODEV a travaillé sur le développement du faire ensemble et sur la dynamique MedVallée.

→ Développer le faire-ensemble, une mesure de santé publique

Le CODEV a soutenu des actions intergénérationnelles et collaboratives à l'échelle des quartiers et des communes.

- Une réflexion sur le congé citoyen a ainsi été lancée pour permettre à chacun de s'impliquer dans la vie publique.
- Des événements participatifs sur le thème du vivre-ensemble ont été organisés ou soutenus.



→ MedVallée, promouvoir le territoire et la santé globale

Le CODEV a participé à certains ateliers contributifs à l'occasion de la mise en place de la dynamique MedVallée.

> 5e axe de travail : La résilience du territoire

Protéger les biodiversités, développer un territoire numériquement responsable, équilibré et doté d'un urbanisme durable, encourager la marchabilité et les mobilités douces, optimiser la gestion de l'eau ou encore celles des déchets sont autant de points sur lesquels le CODEV a travaillé.

→ Protéger les biodiversités

La transition écologique ne peut s'envisager sans une action forte en faveur de la biodiversité locale. Le CODEV a proposé des outils d'observation et de sensibilisation à mettre en oeuvre :

- un inventaire participatif des espèces,
- des formations pour les agents publics,
- des jardins partagés et des centres de sensibilisation.



→ Pour un territoire numériquement responsable

Face à l'impact environnemental croissant du numérique, le CODEV a souhaité agir pour un usage plus responsable des technologies :

- en proposant des actions de sensibilisation,
- en esbossant une charte du numérique responsable,
- en relocalisant des données au sein du territoire.

→ Pour un territoire équilibré et un urbanisme durable

Pour améliorer les relations entre le coeur de la métropole et ses communes périphériques, le CODEV a mené un travail approfondi :

- **formulation de propositions pour le PLUi en faveur d'un urbanisme plus équitable,**
- **soutien au développement des mobilités douces.**



→ Marchabilité et mobilité douce au coeur des enjeux de qualité de vie du territoire

Le CODEV a produit **des études et des diagnostics dédiés, en lien avec les politiques publiques menées par Montpellier Méditerranée Métropole, dans des objectifs d'apaisement et d'accessibilité accrus. Un avis sur le Plan des mobilités 2032 a été rendu.**

→ Pour une gestion de l'eau optimisée

L'atelier "eau" du CODEV s'est saisi des problèmes communément admis par le grand public : rareté, gaspillage de l'eau, débordements lors des épisodes cévenols, pollution, mise en danger des milieux humides, partage de la ressource ou encore le recul du trait de côte.

Plusieurs propositions ont été émises :

- **réserver l'eau d'irrigation aux cultures maraîchères,**
- **favoriser une agriculture dite "pluviale" : vigne, olivier, pistachier, pois chiche, en soutenant les filières de transformation/distribution des produits,**
- **aménagement de l'accessibilité des cours d'eau aux piétons pour faire connaître le patrimoine historique,**
- **protection et gestion des nappes,**
- **mise en oeuvre d'actions de pédagogie et de concertation citoyenne avec toutes les parties prenantes,**
- **mise en place de contrôles par les autorités compétentes,**
- **aménager l'urbain en installant des fontaines à eau pétillante,**
- **informer le public sur la GEMAPI, les cours d'eau, les captages, le traitement des eaux usées, ...**
- **programmer des Olympiades métropolitaines.**



→ Pour une gestion optimisée des déchets

Le CODEV a été saisi par René REVOL, Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué à la Gestion raisonnée, écologique et solidaire de l'eau et de l'assainissement et à la Collecte, tri, valorisation des déchets et Politique zéro déchet sur les stratégies et moyens de sensibilisation à mettre en oeuvre à destination des habitants de la Métropole. L'objectif ? Faire en sorte que les habitants s'approprient davantage voire accompagnent la politique publique menée en faveur des déchets.

Plusieurs actions sont en cours :

- **organiser des visites pédagogiques des centres de traitement des déchets (DEMETER, AMETYST),**
- **développer des outils d'animation sur la sobriété, le réemploi et l'économie circulaire afin d'apporter davantage de visibilité et de lisibilité aux citoyens sur les circuits courts et leurs déchets,**
- **renforcer l'accès aux dispositifs pour les publics prioritaires : habitat collectif, quartiers populaires, publics vulnérables et/ ou éloignés.**



> 6e axe de travail : La culture

L'atelier "Culture" du CODEV a réfléchi à partir de l'offre culturelle du territoire, véritable vecteur identitaire valorisé et soutenu par la Métropole. En effet, la culture est ce qui nous rassemble, ce qui construit notre identité. Le rôle de la culture est essentiel pour favoriser l'unité par le partage de valeurs, pour modifier les mentalités face une intense période de transitions.

L'atelier a orienté ses réflexions autour de deux axes :

- l'accessibilité à la culture,
- le rôle de la culture face aux transitions en favorisant la mobilité "culturelle", en créant une plateforme numérique "maison virtuelle et citoyenne de la culture", en développant la médiation culturelle, en promouvant la transition écologique et l'économie circulaire dans les lieux de création culturelle.



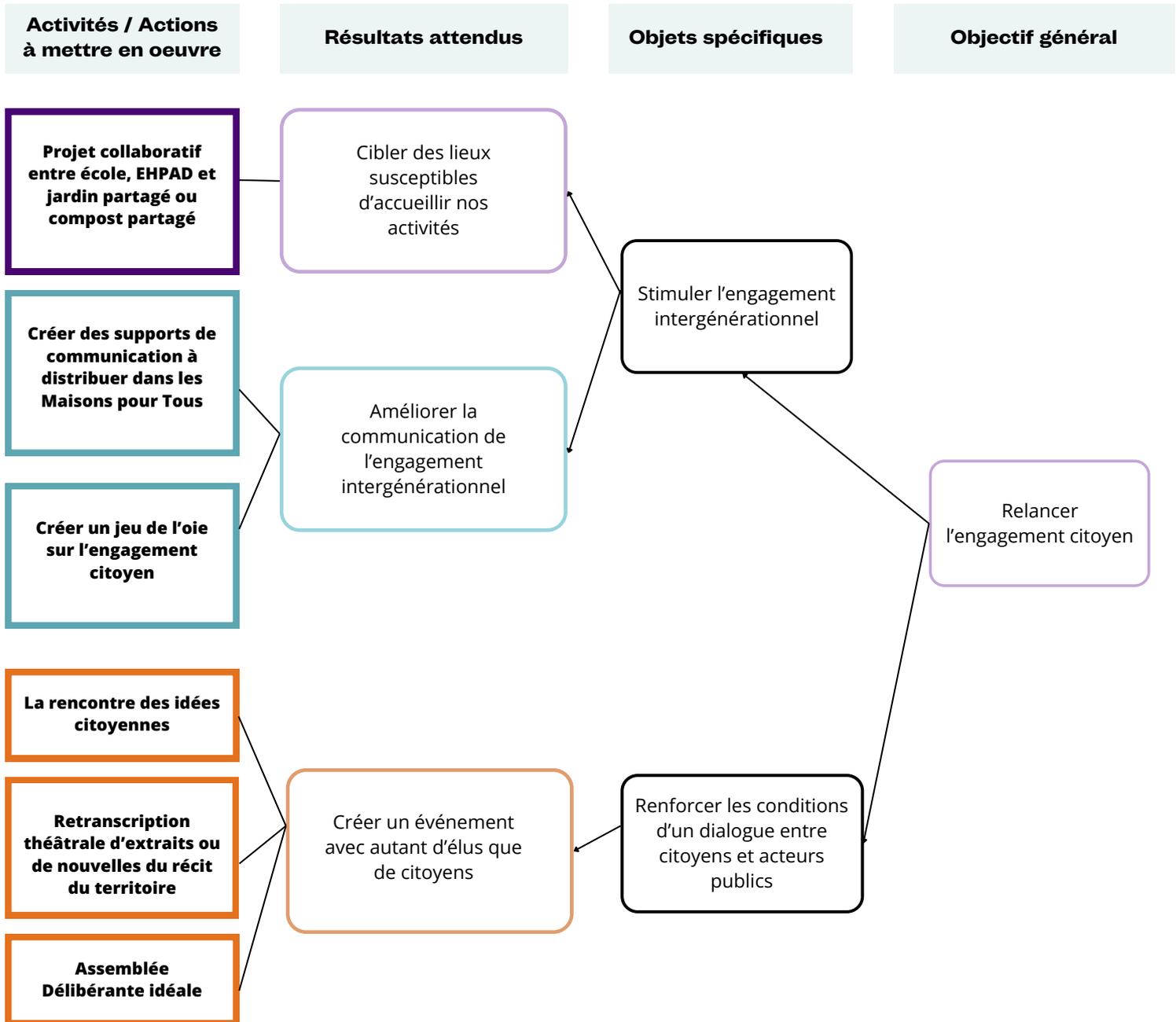
Rencontre & dialogue avec les membres du CODEV sur les enjeux du territoire.
Crédit photos : Frédéric DAMERDJI - Ville et Métropole de Montpellier.



> 7e axe de travail : Relancer l'engagement citoyen

L'engagement citoyen a fait l'objet d'une saisine du Président de la Métropole au CODEV.
L'objectif ? Comment remobiliser les citoyens dans de nouveaux cadres démocratiques ?

L'atelier dédié a synthétisé ses réflexions dans le schéma ci-après, depuis les objectifs fixés jusqu'aux résultats attendus et actions à mettre en oeuvre.



2 - CINQ PRODUCTIONS RÉALISÉES EN QUATRE ANNÉES D'EXERCICE

En quatre années d'exercice, les membres du CODEV se sont réunis autour de 12 assemblées plénières. Plusieurs centaines d'ateliers coopératifs ont eu lieu accompagnés de multiples auditions d'experts (biodiversité, climat, innovation, ...). Le CODEV a également organisé des événements publics comme des forums citoyens, des conférences dialoguées, des jeux collaboratifs, des séminaires, ...

Autant d'actions qui ont amenées à la rédaction de 3 rapports d'activité et deux récits pour le Projet de territoire.

A - Trois rapports d'activités rédigés

1er Rapport d'activité (2021-2022) : Préambule du Conseil de développement de Montpellier Méditerranée Métropole

"Le CODEV pore l'ambition d'être une force de propositions auprès des élus pour que Montpellier Méditerranée Métropole constitue un territoire dynamique, protégé, solidaire et fort d'un développement qui respecte les terres et les hommes. Il est aussi un collectif de femmes et d'hommes, venant d'horizons très variés, qui imaginent ensemble notre métropole à l'horizon 2030-2040. Pour donner forme à nos travaux et les transmettre, nous avons collectivement pris la décision d'éditer une collection de livrets qui témoigneront aussi de nos engagements. Vous avez en main le premier numéro de cette série, baptisée "Lumières citoyennes"... Bonne lecture".

Christophe CARNIEL et Delphine MAUREL, Co-présidents du CODEV de Montpellier Méditerranée Métropole

Pour consulter le premier rapport d'activités du CODEV, rendez-vous sur :

https://participer.montpellier.fr/sites/default/files/2022-11/11%20LIVRET_CODEV_1_WEB.pdf



Préambule
du Conseil
de Développement
de Montpellier
Méditerranée Métropole



2e Rapport d'activité (2022-2023) : Dire et Agir, bilan et perspectives 2022-2023

"2022 : quelle année d'échanges et de réflexions pour les membres du CODEV qui se sont engagés dans les travaux des commissions et groupes de travail ! Le CODEV de Montpellier Méditerranée Métropole, c'est une assemblée foisonnante, organisée en 3 commissions et 2 groupes de travail, qui a produit 10 pistes de réflexions ouvertes sous la forme d'auto-saisines : des travaux qui ont traduit les attentes des membres et apporté des propositions que nous espérons utiles aux élus ainsi qu'aux services de la Métropole. Ce sont eux qui déploient les politiques publiques façonnant le territoire de la Métropole d'aujourd'hui et de demain, dans un contexte de transition climatique, dont les effets se font déjà sentir. Fortes chaleurs, gestion de l'eau, biodiversité menacée, voilà pour le climat. Démographie positive, opportunités économiques, foncier rare, manque de logements, mobilités souvent complexes, voilà pour l'activité humaine. Il est alors essentiel de concilier temps courts et temps longs, de penser à une échelle qui va au-delà du territoire administratif, celle d'un territoire qui accueille nos échanges quotidiens pour le travail, l'économie, la culture. En attendant notre futures propositions qui verront le jour en 2023, voici, dans ce 2e livret, les idées, suggestions et activités qui ont jalonné cette année 2022, témoignages vivants de toute notre détermination et de notre engagement pour le territoire et ses habitants".

Christophe CARNIEL et Delphine MAUREL, Co-présidents du CODEV de Montpellier Méditerranée Métropole

Pour consulter le deuxième rapport d'activités du CODEV, rendez-vous sur :

https://participer.montpellier.fr/sites/default/files/2022-11/11%20LIVRET_CODEV_1_WEB.pdf

3e Rapport d'activité (2023-2024) : Enjeux du territoire & choix collectifs, bilan et perspectives 2023-2024

"2023-2024 ... 2 années très denses pour le CODEV dont les membres n'ont de cesse de dialoguer, débattre, écrire, et produire de multiples propositions pour tout ce qui fait la qualité de vie sur le territoire. Quel passionnant et magnifique engagement citoyen. Accueil, écoute, partage, coopération, tolérance, sociabilité, constituent les fondements sur lesquels s'appuient les activités de cette assemblée citoyenne dont les missions sont de produire des avis sur les politiques publiques menées par la Métropole. Ateliers, auditions, balades, entretiens fructueux, partenariats inspirants, conférences dialoguées, moments conviviaux... Autant de diversités qui créent et recréent du lien, qui font comprendre le monde contemporain et nos manières d'agir sur le territoire. Penser l'avenir, c'est aussi parvenir à se projet dans et au-delà des transitions climatiques, sociales, économiques, culturelles et démographiques : c'est le fil rouge qui guide les travaux du CODEV, comme un passeur entre l'ici et maintenant et un futur incertain".

Christophe CARNIEL et Delphine MAUREL, Co-présidents du CODEV de Montpellier Méditerranée Métropole

Pour consulter le troisième rapport d'activités du CODEV, rendez-vous sur :

<https://participer.montpellier.fr/publication/3eme-rapport-dactivite-du-codev-montpellier-mediterranee-metropole-bilan-et>



Rapport
du Conseil
de Développement
de Montpellier
Méditerranée Métropole



B - Et de deux récits pour le Projet de territoire

Le CODEV mène une démarche prospective dans le cadre de ses travaux : imaginer le territoire à l'horizon 2050, en lien avec les grands enjeux à venir, transition écologique, transformations sociales, évolution des modes de vie et de gouvernance.

Cette réflexion a pris la forme d'une trilogie narrative autour de deux premiers livrets "*Prémices d'un récit du territoire*" et "*2050, des nouvelles du territoire*", dans lesquels les membres du CODEV ont produit des récits de fiction. À travers ces histoires, ils décrivent le quotidien d'habitants vivant dans un futur métropolitain : logement, mobilité, alimentation, numérique, biodiversité... Ces "nouvelles" servent de supports de débat et d'imagination collective, pour rendre tangibles les effets des décisions prises aujourd'hui.

Un troisième livret du récit du territoire sera lancé cet été, sous forme de bandes dessinées par des auteurs montpelliérains, intitulé "*Après demain le territoire*".

3 - DE NOUVEAUX AXES DE TRAVAIL POUR L'AVENIR

Aujourd'hui, le CODEV de Montpellier Méditerranée Métropole souhaite poursuivre et amplifier son action notamment à travers :

- ses échanges avec les Conseils de développement du bassin de vie, dans le cadre du suivi du projet de territoire,
- la création d'une université d'été du CODEV, à l'échelle régionale.

A - Travailler à l'échelle interterritoriale

La coopération interterritoriale constitue l'un des enjeux majeurs pour penser l'avenir du bassin de vie.

Aussi le CODEV de Montpellier Méditerranée Métropole s'est lancé dans une dynamique inter-CODEV avec les territoires voisins (Sète, Lunel, Pic Saint-Loup, Coeur d'Hérault, ...).

Comment cela fonctionne ?

Grâce à des ateliers thématiques portant sur des enjeux structurants comme la résilience territoriale, le développement économique, la mobilité durable et la gouvernance partagée, les équipes des CODEV du bassin de vie métropolitain peuvent ainsi partager leurs expériences et, par conséquent, mutualiser leurs réflexions.

À l'échelle intercommunale, une nouvelle dynamique de travail a également été lancée via le recueil de pratiques de participation citoyenne. Ce type de publication est inédit et permet d'entrevoir la naissance d'un échange voire d'une mutualisation des pratiques.

B - Réfléchir au rôle du "CODEV du futur"

À la demande de Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, le CODEV s'interroge également sur son propre avenir, notamment à travers l'atelier "Le CODEV du futur".

L'objectif ? Imaginer un CODEV plus ouvert, plus reconnu et entendu, adapté aux défis démocratiques de demain.

Cet atelier explore plusieurs pistes :

- des formes d'engagement plus accessibles, notamment pour les jeunes et les publics éloignés,
- une gouvernance partagée entre citoyens, élus et techniciens,
- l'usage des outils numériques pour mieux dialoguer et diffuser les propositions citoyennes,
- les modalités de mise en place d'un dialogue fructueux avec les élus du territoire,
- une coopération accrue avec les communes de la Métropole.

Ainsi, le CODEV ne se contente pas de penser le futur territoire, il anticipe sa propre transformation pour rester un acteur pertinent, légitime et moteur de la démocratie participative.

LES CHIFFRES CLÉS DU CODEV À MONTPELLIER

Source : Pôle Attractivité, Développement Économique et Emploi de Montpellier Méditerranée Métropole

110



membres
constituant le CODEV



1

gouvernance collégiale,
le "Bureau" constituée de
12 membres

12 plénières

200 ateliers de travail



20 avis et contributions

3 rapports d'activité

3 livrets "récit du territoire"

2 atlas du territoire

1 jeu de cartes
postales

CONTACT PRESSE

Pauline CELLIER

Service des relations presse et médias

Tél. 04 67 13 49 46 / 06 28 10 47 93

pauline.cellier@montpellier.fr

montpellier.fr